

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 28 janvier 2025 à 20 h 30, au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Sont présents à cette séance :

Conseiller numéro 1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette

Conseiller numéro 2 - monsieur Jacques Séguin

Conseiller numéro 3 - monsieur Jean Giroux-Gagné

Conseiller numéro 5 - monsieur Richard Dugas

Conseiller numéro 6 - madame Aline Charbonneau

Sont absents :

Conseiller numéro 4 - monsieur Mario Pitre

Secrétaire d'assemblée : la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Audrey Caza.

Conformément aux articles 152 et 153 du *Code municipal du Québec*, la greffière-trésorière par intérim a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

### **1. Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, le maire Shawn Campbell. Le maire ouvre la séance à 20 h 30.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier et de l'auditeur externe 2023
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant le taux de la taxe foncière et les tarifs des services pour l'année 2025
5. Questions des citoyens
6. Levée de la séance

25-01-35

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **3. Dépôt du rapport financier et de l'auditeur externe 2023**

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport de l'exercice financier 2023 qui se terminait le 31 décembre 2023. Le rapport financier a été préparé par les auditeurs externes BCGO s.e.n.c.

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

**4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant le taux de la taxe foncière et des services pour l'année 2025**

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le conseiller Richard Dugas donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 420 établissant le taux de la taxe foncière et des services pour l'année 2025. Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

**5. Questions des citoyens**

Aucune question.

**6. Levée de la séance**

25-01-36 L'ordre du jour étant épuisé.

CONSÉQUEMMENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell  
ET RÉSOLU

QUE la deuxième séance extraordinaire du 28 janvier 2025 soit levée à 20 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et  
greffière-trésorière par intérim

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire